

**BTS**

*Fiches* Français

Culture générale et expression  
Examens 2024 et 2025

# Paris, ville capitale ?

Méthodologie  
et conseils

Coordination Hélène Bieber



# INTRODUCTION



« Paris, ville capitale ? » est le nouveau thème proposé aux étudiants de BTS cette année. L'intitulé, par la présence du point d'interrogation, invite à examiner ce que pourtant tous considèrent comme une évidence, voire une tautologie. Effectivement, depuis le <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, la ville de Paris est officiellement la capitale de la France, la première de ses métropoles, la ville la plus importante par le nombre d'habitants et par les institutions qui s'y trouvent. Elle est également le centre des activités intellectuelles, artistiques et économiques du pays. Pour autant, l'usage du substantif adjectivé et le double sens induit par la formule *Paris, ville capitale* ? invitent à questionner la réalité que recoupe cette appellation. Comment expliquer que Paris occupe cette fonction ? Sur quoi repose cette permanence ? Les qualités que le statut de capitale suppose correspondent-elles aujourd'hui encore, et pour les décennies à venir, à une réalité tangible, statistique ou sont-elles plutôt le fruit d'un imaginaire collectif qui, par habitude, pare le lieu de spécificités dont il n'est plus pourvu ? La ville correspond-elle aux standards internationaux présents dans les autres capitales du monde occidental, asiatique ou émirien ? L'intitulé nous suggère d'interroger une classification admise par tous afin d'en mesurer la pertinence et la durabilité. Bien entendu, la tenue des Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade d'été en juillet 2024 justifie d'autant plus le questionnement que Paris a déjà été ville olympique en 1900 (à l'occasion de l'Exposition universelle) et en 1924. Cent ans plus tard, la Ville-Lumière mérite-t-elle cette nouvelle attribution ? Autant de questions dont nous pourrions affiner les réponses si nous prenons le temps de réfléchir à la place qu'occupe Paris dans notre culture et nos affects.

Le toponyme *Paris* qui s'est substitué à Lutèce (*Lutétia* en latin) est d'origine obscure. On a coutume d'admettre que l'empereur romain César est le premier à mentionner le nom de la peuplade celtique (gauloise) des *Parisii* à laquelle on rattache ce lieu par métonymie. On date des alentours de 310 avant Jésus-Christ l'époque à laquelle Lutèce prend le nom sous lequel on connaît aujourd'hui la capitale française. Si Paris est une désignation ancienne, la définition de « ville » au sens où nous le comprenons aujourd'hui, est plus récente. En effet, vers 1200, le latin classique *villa* désigne un « groupe de maisons ou village » et en gallo-romain une « agglomération urbaine ». Jusqu'au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, la dimension rurale est donc rattachée au terme qui désigne « une exploitation agricole limitée et protégée par une enceinte ». Dès cette époque, la ville se caractérise par une organisation juridique qui implique d'importantes notions de droit. En particulier, *ville* spécifie des agglomérations qui tiennent du roi le droit de bourgeoisie<sup>1</sup> et sont affranchies de la taille<sup>2</sup>. La puissance politique semble donc inhérente à l'urbanité. Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, la fonction sociale du milieu urbain permet d'opposer la ville à la campagne. Et, par généralisation, la *ville* correspond à la vie,

- 
1. Droit de l'Ancien Régime qui permettait à son titulaire de dépendre de la commune et non d'un suzerain autre que le roi.
  2. Au milieu du Moyen Âge, il s'agit d'une taxe arbitraire prélevée par le seigneur sur ses paysans en échange de sa « protection ».

aux habitudes sociales des lieux qui ne sont pas ruraux. Enfin, au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, le terme *ville* désigne le corps des officiers municipaux puis l'ensemble des habitants et il se dit tout spécialement de la bourgeoisie de Paris. Quant au terme « capitale », il est emprunté au latin *capitalis* « de la tête », dérivé de *caput* « tête » qui donnera le mot « chef ». Alain Rey<sup>1</sup> précise que l'emploi est rare au figuré pour « qui se trouve en tête, domine », et que le terme se spécialise dans la langue du droit avec le sens de « qui peut coûter la tête, mortel », d'où l'expression *peine capitale*. Le sens figuré de « essentiel, important » en procède. Au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle s'impose la notion de « qui est à la tête de quelque chose » dans l'expression *ville capitale* ou *lettre capitale*. Si le substantif *capitale* apparaît en français pour la première fois en 1509, l'expression « ville capitale » était connue dès 1416 au moins.

On mesure donc aisément l'ancienneté de l'association entre les trois termes du nouveau thème de BTS *Paris, ville capitale* ? Pour questionner la légitimité de ce triumvirat, nous envisagerons un questionnement fourni convoquant, l'histoire, la littérature, le cinéma, les arts plastiques et la chanson d'où la riche bibliographie officielle dont le commentaire est l'objet de cet ouvrage.

## I. Paris ne s'est pas fait en un jour

Le site de Paris a livré des témoignages d'une présence humaine dès le paléolithique inférieur, il y a donc plus de 100 000 ans<sup>2</sup>. Durant le mésolithique (8 000-6 500 av. J.-C.), des chasseurs-cueilleurs y vivent *a priori* sur les quatre îlots que constituent déjà la butte Montmartre, la montagne Sainte-Genève, les collines de Chaillot et Belleville. Sédentaires, les premières tribus gauloises (les fameux *parisi*) s'installent sur ces mêmes promontoires occupés ensuite par les Romains durant près de 400 ans. Ils fondent Lutèce en asséchant les parties devenues marécageuses. La domination de Rome s'exerce alors sur le mode de vie, l'urbanisme et l'architecture. La ville se calque sur le schéma géométrique des cités romaines avec un axe nord-sud, et un axe est-ouest<sup>3</sup>. On a identifié les traces de trois thermes dans la ville gallo-romaine (il reste ceux de Cluny), d'arènes pouvant accueillir jusqu'à 17 000 personnes ainsi que d'un théâtre à la jauge de 3 000 spectateurs. L'ensemble regroupé autour de l'île de la Cité est fortifié et « devient une place militaire de premier ordre<sup>4</sup> » pour protéger des envahisseurs venus de l'Est. En 451, date de la victoire de Genève sur les Huns

1. Rey, Alain et al. *Dictionnaire historique de la langue française*. [vol. 1. A.-L.]. Nouv. éd. Paris : Dictionnaire Le Robert, 1994.

2. Chadych, Danielle, and Lebar Jacques. *Atlas de Paris : évolution d'un paysage urbain*. Paris : Parigramme, 2007.

3. Brès, Antoine, Benoît-Guyod Madeleine, et Cornut Cyrus. *Atlas Paris*. Paris : Éditions Autrement, 2011.

4. *Ibid.*

d'Attila, Paris est une cité d'importance, régulièrement assiégée, fortifiée, apte à se défendre et résistante aux assaillants mais pas une capitale car la notion n'existe pas encore réellement. En effet, les rois mérovingiens ont gardé l'habitude des empereurs romains de siéger dans les grandes cités et le premier roi des Francs, Clovis, gouverne principalement à Soissons.

### I.1. « Paris sans pair<sup>1</sup> »

Conquête par Clovis en 486, la cité devient capitale des Francs dès 508 et elle conserve cette valeur symbolique durant toute la période mérovingienne. Ainsi, lorsque les fils de Clovis se partagent le royaume, ils conservent Paris comme capitale indivise. Chaque royaume a cependant une capitale propre mais il s'agit surtout de résidences royales : Soissons ou Rouen pour la Neustrie, Reims puis Metz pour l'Austrasie etc. ... De son côté, Paris ne cesse de se développer tout simplement parce qu'elle est un carrefour d'échanges autour de l'axe fluvial de la Seine et qu'elle se situe à la croisée de routes en direction de la Manche, la Germanie et l'Italie. Les églises se multiplient, le palais royal est édifié sur l'île de la Cité et un faubourg se forme sur la rive nord jusqu'alors délaissée. À partir du <sup>x</sup>e siècle, un quartier commerçant se développe sur la rive droite de la Seine comprenant Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Eustache et Saint-Gervais notamment. Le roi Philippe Auguste, dès 1112, fait édifier une première enceinte quienser toute la ville en reliant les principales abbayes. Il en persiste des vestiges encore aujourd'hui, comme on peut le voir au 3 rue Clovis dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Progressivement, les rues s'organisent, le bâti se densifie. À chaque fois, de nouveaux remparts ou des fossés défensifs, successivement décidés par Charles V et Louis XIII, les entourent. Le Paris médiéval est déjà celui du pouvoir royal (choix qu'ont confirmé les Capétiens en 897), des paroisses (la cathédrale Notre-Dame est construite entre 1163 et 1250), des abbayes et des collèges (la Sorbonne est fondée en 1254). Longtemps dédiée à l'activité vinicole, la rive gauche se métamorphose sous l'impulsion de maîtres éminents ; la résidence de nombreux conseillers du roi et l'installation des ordres mendiants favorisent l'urbanisation du quartier bientôt appelé « l'Université ». Dès 1400, près de 5 000 étudiants s'y instruisent au sein d'une corporation autonome soumise à la juridiction papale et qui bénéficie d'un prestige international. Rive droite, cette ville artisanale et commerçante « jouit de la présence de la cour et des seigneurs laïcs et ecclésiastiques<sup>2</sup> ». Dès cette période, la capitale se spécialise dans les industries du luxe et de la mode. On y fabrique des aumônières, des bijoux, des objets d'ivoire, on y travaille les étoffes précieuses, et on y élabore

- 
1. Ou plutôt « Paris sans per » (orthographe de l'époque) : dicton courant entre le XIIIe et de <sup>xv</sup>e siècle qui exprime sous une forme concise et recherchée l'admiration qu'on éprouve pour une ville reconnue comme centre politique et intellectuel de l'Europe.
  2. Brès, Antoine, Benoît-Guyod Madeleine, et Cornut Cyrus. *Atlas Paris*. Paris : Éditions Autrement, 2011.

des coiffures artistiques (déjà !). On compte aussi nombre de verreries, tanneries et vanneries. S'y ajoutent le commerce et la production de vins. L'adage bien connu « rive gauche on pense, rive droite on dépense » trouve donc son origine dès la période médiévale, soit dès les premiers temps d'existence de la capitale en tant que telle. L'espace ainsi bâti est constitué de rues étroites, sinueuses et encombrées. Le cheminement est entravé par les égouts à ciel ouvert, les eaux de pluie qui tombent des gouttières et les tas d'ordures déposés devant les maisons. On ne peut identifier les rues pour la plupart anonymes. Donc, dès la fin du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, Paris cumule tous les attributs de la capitale dans sa conception actuelle : siège politique puisque les grands corps de l'administration du royaume et les outils de l'État s'y sédentarisent, ville la plus peuplée du pays, principal centre culturel. « Juristes, avocats, procureurs participent à la "capitalisation" de Paris<sup>1</sup> ». Au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, Paris se singularise par son poids démographique : elle est la ville la plus peuplée d'Occident avec plus de 200 000 habitants mais son territoire est modeste et circonscrit par plusieurs enceintes successives. Au cours des siècles, elle acquiert un statut symbolique qui l'identifie à la nation tout entière. Elle ne le quittera plus qu'en de très rares occasions.

Durant toute la Renaissance, Paris se développe et son statut s'affermir. La ville s'agrandit, multiplie les équipements durables puisque la pierre permet de construire notamment le pont Notre-Dame (1505 à 1507), le quai du Louvre au pont du Change (1528-38), le pont Neuf (1578-1607). Dès 1528, François I<sup>er</sup>, en fixant sa résidence au Louvre plutôt que dans les châteaux de Vincennes ou Saint-Germain-en-Laye comme ses prédécesseurs Charles VIII et Louis XII, conforte le rayonnement de Paris. Les Tuileries, l'Hôtel de Ville sortent de terre ainsi que nombre d'hôtels particuliers pour loger les puissants à proximité du roi. Henri IV décide de l'établissement et de l'ordonnement de nouvelles places publiques comme la place Royale (actuelle place des Vosges, destinée aux artisans) ou la place Dauphine. Le départ de Louis XIV pour Versailles en 1671 n'empêche pas la continuation de la célébration de la personne royale à travers la place des Victoires et la place Louis-le-Grand (actuelle place Vendôme) et l'évolution de l'urbanisme parisien. L'édification du mur des Fermiers généraux entre 1785 et 1790 permet la perception d'un impôt sur les marchandises entrant dans la ville qui prospère encore économiquement. En 1682, après l'installation de la cour de Louis XIV à Versailles, le terme « ville » désigne Paris par opposition aux milliers de princes et serviteurs qui gravitent autour du roi et de sa famille. En dix siècles, la ville de Paris s'est étendue, affirmée, densifiée, embellie, consolidée, depuis les îles de la Seine, vers le sud et vers le nord, enfermée dans des enceintes toujours plus larges. Paris est donc une capitale classique, faite de places, de palais et d'hôpitaux que la composition urbaine s'efforce de servir. Pour Patrice Higonnet<sup>2</sup>, la particularité de la capitale au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle tient à ce qu'elle est le lieu de naissance de l'individu

1. Isabelle Backouche, Revue *L'Histoire* n° 396, février 2014 « Qui a peur du maire de Paris ? ».

2. Higonnet, Patrice. *Paris, capitale du monde : des Lumières au surréalisme*. Paris : Tallandier, 2005.

moderne. En effet, l'opinion s'expose en public, dans les salons, les cafés ou la presse, elle s'affiche aussi sur les murs de la ville. Selon cet historien, la modernité à cette époque est parisienne car nombre de philosophes résident à Paris et entreprennent de promouvoir l'auto-émancipation du genre humain et le perfectionnement de chacun par la connaissance, en supposant que l'urbanisation des mœurs participe à la transformation des citoyens, de leurs comportements comme de leur sensibilité.

#### POUR APPROFONDIR

- Grainville, *Les Anges et les faucons*
- Hazan, *L'Invention de Paris*
- Hugo, *Notre-Dame de Paris*
- Rétif de la Bretonne, *Les Nuits de Paris*
- Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*
- Madame de Sévigné, *Correspondances*
- Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*
- Vuillard, *14 juillet*

Afin d'asseoir son statut, Paris fait l'objet d'une attention toute particulière dès le début du Premier Empire avec, par exemple, l'alignement de la rue de Rivoli avec la place du Châtelet en 1802. L'objectif est de former un nouvel axe est-ouest. Napoléon I<sup>er</sup> entreprend une politique urbanistique de prestige qui passe selon lui par l'équipement de la capitale dans laquelle l'approvisionnement en eau demeure un problème. Il fait réaliser des bâtiments utilitaires comme les marchés couverts, les abattoirs, les fontaines qui sont nécessaires à l'amélioration de la vie quotidienne des Parisiens. Il analyse ainsi la situation : « Paris est la capitale de l'Europe ; ce ne sont pas des embellissements ordinaires qui la rendront digne de ce rang et de notre époque. Il faut que ses revenus soient enfin utilement employés, et qu'on puisse y arriver par eau de tous les côtés<sup>1</sup>. » De grands travaux hydrauliques sont donc entrepris pour juguler les incessantes crues de la Seine bien sûr mais surtout pour favoriser le commerce. D'où l'ouverture d'un canal de dérivation pour amener les eaux de l'Ourcq au bassin de la Villette entre 1806 et 1808 auquel viendront s'ajouter les canaux de Saint-Denis et de Saint-Martin. C'est aussi l'apparition des premiers trottoirs, du numérotage homogène des rues selon la situation par rapport à la Seine, leur détermination en côté pair et impair et la construction des quais le long du fleuve. C'est enfin la création des arrondissements. Il s'agit de mettre bon ordre dans une ville héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle : 12 arrondissements percés de morceaux de campagne, le tout entouré

1. <https://aufildelourcq.org/histoire/>

par un mur d'enceinte qui marque l'octroi<sup>1</sup>. Pour cela, l'introduction du chemin de fer dans la capitale est un acte décisif.

## 1.2. ... sa « ferroviarisation<sup>2</sup> »...

Les gares « semblent des matrices urbaines paradoxales qui créent de la ville, du quartier, de la vie affairée et donc urbaine mais aussi redoublent et modernisent [ses frontières] et recomposent les relations entre villes<sup>3</sup> ». La construction très rapprochée des huit gares parisiennes que sont Saint-Lazare (1837), Austerlitz (1840), les gares du Nord (1846), de Montparnasse (1848), de l'Est (1849), et de Lyon (1855) auxquelles s'ajoutaient celles de la Bastille (1859) et d'Enfer (1846) (aujourd'hui disparues) est une nouveauté d'autant plus importante que les rails percent la ville de part en part. Ces éventrations changent la nature de la capitale qui s'ouvre et se remplit alors « d'échos métalliques, de vapeur, de viaducs, de passages à niveau et de locomotives<sup>4</sup>. » Ce désenclavement de la capitale impacte le foncier, le découpage des quartiers, la valeur de l'immobilier, provoquant les premières guerres intestines entre arrondissements. Plus fonctionnel, plus propice à la mobilité, ce nouveau Paris n'en est pas moins présenté comme une forme de « corruption de la ville et de sa culture urbaine<sup>5</sup> » plutôt qu'une évolution possible. La raison principale tient à l'usage citadin des gares considérées dès leur apparition comme un « espace d'ensauvagement des individus [...], de pertes des bonnes conduites, de dérives morales dangereuses<sup>6</sup>. » par opposition au processus d'urbanisation et de polissage des mœurs qu'induit la vie dans une grande agglomération. Les Parisiens ont peur des gares, les jugent opaques, instrumentalisées par des populations révolutionnaires, détournées de leurs usages. Par leur présence, la ville se déshumanise, se mécanise et se massifie et l'opposition Paris-Province se structure. Elles permettent surtout que se répande une nouvelle personnalité urbaine de Paris : plus froide, marquée par l'anonymat des relations sociales qui tendent à devenir utilitaires et rationnelles. La capitale « ferroviarisée » induit une autre ville. Loin de séduire tout le monde, ce nouveau Paris connaît ses opposants farouches, ses nostalgiques et ses réfractaires. Par contre, elle séduit quasi unanimement les peintres qui seront nombreux à représenter ce qu'ils considèrent comme le symbole d'une nouvelle révolution industrielle, une formidable promesse de liberté et de rencontres.

1. Contribution indirecte perçue par les municipalités à l'importation de marchandises sur leur territoire.

2. Sauget, Stéphanie. « Les gares parisiennes dans les expériences d'urbanité (1837-1914) », *Flux*, vol. 103-104, no. 1-2, 2016, p. 9-20.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*



**POUR APPROFONDIR**

- Jean Béraud
- Gustave Caillebotte
- Claude Monet
- Auguste Renoir
- Vincent Van Gogh

**I.3. ...puis son haussmannisation...**

Plus connus sont les travaux d’Haussmann, préfet de la Seine entre 1853 et 1870, dont nul ne conteste la nature déterminante dans la modernisation de la capitale. En effet, Napoléon III met à sa disposition les moyens politiques et financiers de donner une nouvelle dimension aux projets urbanistiques initiés au début du siècle. Mais, il leur confère d’autres objectifs. Dans une visée hygiéniste, il s’agit en effet de généraliser les réseaux souterrains (eau, égouts, gaz) afin d’épargner à la ville les épidémies et maladies que la mauvaise gestion des déchets provoque encore. Il s’agit aussi bien sûr de créer de grands axes de circulation : les grands boulevards qui convergent en vastes places comme le carrefour de l’Étoile (aujourd’hui la place Charles-de-Gaulle qui reçoit douze avenues) favoriseront tous les commerces et les échanges. Il s’agit également d’édifier des ponts, des places monumentales adaptées à la densification et à l’extension d’une ville qui, en 1859, atteint la superficie de 7 802 hectares et une population de 1 600 000 habitants. Ce à quoi il faut ajouter 24 parcs urbains publics et des espaces verts ou boisés bâtis sur le modèle des parcs londoniens pour l’agrément et la compagnie. Par la suite, un mobilier urbain caractéristique est déployé dont les très reconnaissables fontaines Wallace et colonnes Morris. Le discours officiel est ainsi formulé : « Paris est le cœur de la France. Mettons tous nos efforts à embellir cette grande cité. Ouvrons de nouvelles rues, assainissons les quartiers populeux qui manquent d’air et de jour et que la lumière bienfaisante pénètre partout dans nos murs<sup>1</sup>. » Cet ambitieux programme de rénovation urbaine porte un projet politique de rayonnement international de la France par l’entremise de sa capitale mais, à l’échelle nationale, il porte un projet plus sécuritaire. En effet, d’un point de vue historique, Paris est une ville de révolutions, de barricades et de révoltes. Et Napoléon III, marqué par les événements de la Commune de Paris, entend bien que la construction de voies larges facilite les mouvements de troupe tout comme l’établissement de rues droites permet de tirer au canon sur une foule en émeute. Il est en effet plus difficile d’édifier des barricades sur des artères de 120 mètres de large comme l’avenue Foch que dans les venelles du Paris ancien.

---

1. Louis Napoléon Bonaparte, dans un discours prononcé en 1850 à l’Hôtel et Ville.